

L'an deux Mil quatorze, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BARRUCAND, Maire.

Date de la convocation : 13.06.2014

Nombre de conseillers en exercice : 11

PRESENTS : Mmes DONZEL-PICHOT Maryse, GESLIN Doriane, BARRACHIN Anne-Marie et ANDARELLI Marie, CHABRIER Christian, LARUAZ Francis, BASTARD-ROSSET André, POCHAT-COTILLOUX Arnaud,

ABSENTS ET EXCUSES : AVET-FORAZ André, CHIMENE-LEBRETON Nathalie,

A été élue secrétaire : BARRACHIN Anne-Marie

I. OBJET : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2013 **DEL-2014-44**

Monsieur le maire ouvre la séance. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr). Après présentation de ce rapport, le conseil municipal : **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable; **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération; **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

II. OBJET : COMMISSION COMMUNALE D'APPEL - ELECTION DE TROIS TITULAIRES ET DE TROIS SUPPLEANTS **DEL-2014-45**

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite des récentes élections, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale d'appel d'offre.

Le Conseil Municipal, après délibération : **VOTE**

- 3 Délégués titulaires : BASTARD-ROSSET André, POCHAT-COTILLOUX Arnaud et ANDARELLI Marie
- 3 Délégués suppléants : BARRACHIN Anne-Marie, DONZEL-PICHOT Maryse et GESLIN Doriane

III. OBJET : SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION SIGNE ENTRE LA COMMUNE ET L'ADMR DES VALLEES DE THONES **DEL-2014-46**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de signer un avenant à la convention signer en 2009 avec l'association l'ADMR des Vallées de Thônes relative à la mise en place d'un accueil périscolaire en novembre 2009, précisant les modalités techniques, financières et fixant les engagements de l'ADMR.

Le Conseil Municipal, après délibération : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention.

IV. OBJET : PV DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE TROIS SUPPLEANTS POUR LA FORMATION DU COLLEGE EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 28/09/14

Le résultat de l'élection des délégués du 20 juin 2014 est :

- **DELEGUE TITULAIRE** : POCHAT-COTILLOUX Arnaud
- **DELEGUES SUPPLEANTS** : BARRUCAND Pierre, GESLIN Doriane et BASTARD-ROSSET André

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 27 juin 2014

Le Maire
Pierre BARRUCAND